

Département de l'Aude

Arrondissement de
Carcassonne

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers
Municipaux présents : 11

Date de convocation :
24/11/2023

République Française

Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 29 novembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-neuf du mois de novembre, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Étaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, MARSAC Alain, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Excusés : Mme FONQUERGNE Virginie, Mrs GILIS Frédéric, PUGINIER Régis.

Secrétaire de séance : Mme BILLIATO Lucie

Point 1 : dénomination des voies communales - Vu l'intérêt que présentent la dénomination des voies et la numérotation des immeubles (fibre optique, secours, services postaux, livraisons,...), compte-tenu que la création des voies et des adresses en France est du ressort des communes, via le conseil municipal (art.169 de la Loi 3DS), les membres adoptent les nouvelles dénominations des voies desservant les écarts telles que listées dans le tableau et les plans annexés à cette décision, charge Monsieur le maire de procéder au numérotage métrique des immeubles desservis par ces voies ; de communiquer ces informations sur la base adresse nationale (adresse.date.gouv.fr) ; d'informer les propriétaires d'habitations de leur nouvel adressage. Ils décident également la modification de l'appellation le « *Chemin du Hameau des Metches Basses* » qui devient simplement « *Hameau des Metches Basses* ». Adopté à l'unanimité.

Point 2 : modification n° 11 des statuts de la CCCLA – Les membres approuvent la Modification n°11 des statuts de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois suite au transfert du siège social et à la suppression par l'article 13 de la loi MAPTAM de la notion de compétence exercée à titre optionnel. Adopté à l'unanimité.

Point 3 : désignation d'un référent déontologue pour les élus - Vu la convention « Déontologie des élus », signée le 6 juillet 2023, par l'AMA et le CDG 11, le Conseil Municipal décide de désigner Monsieur Claude Beaufils, administrateur territorial en retraite et ancien magistrat financier auprès de la chambre régionale des comptes en tant que référent déontologue pour les membres du conseil municipal. Adopté à l'unanimité.

Point 4 : autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement en section d'investissement avant le vote du budget - les crédits d'investissement de l'exercice 2023 s'élevaient à 264.896 €, hors remboursement de la dette. Les membres autorisent M. le Maire, ou l'un de ses adjoints, à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite de 66.224 €, dans l'attente du vote du budget 2024. Adopté à l'unanimité.

Point 5 : application « Campagnol » - il s'agit d'une information et/ou alerte sur les mobiles. AMRF offre un outil gratuit. Possibilité d'envoi d'une notification. Ce service sera testé par l'ensemble du conseil municipal avant lancement. N'a pas donné lieu à délibération

Point 6 : périmètres délimités des abords des monuments historiques - un périmètre délimité des abords a été proposé par l'Architecte des Bâtiments de France à la commune. Cette proposition intervient dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU. Ainsi une enquête publique conjointe PLU/PDA sera menée. Les membres donnent un avis favorable à la modification des rayons de protection, en périmètre délimité des abords des Monuments. Adopté à l'unanimité.

Point 7 : questions diverses

- ✓ Remerciements à Alain pour l'installation du PC et de l'écran.
- ✓ Le 9/12 : coupe des sapinettes au barbecue et pose des décorations de Noël dans le village et les hameaux.
- ✓ Mardi 19/12 à 9h30 : réunion avec le cabinet CETUR pour l'aménagement de la Place de la Mairie. Poursuite du dossier.
- ✓ Le 15/12, marché de Noël organisé par l'APE.
- ✓ Jeudi 30/11 : AG du comité des fêtes.
- ✓ Le 18/11 : réunion à Bram avec la ministre des territoires, Dominique Faure sur les difficultés d'écoute par les VNF. Participaient les services de la Préfecture, un député et un sénateur. Echanges intéressants.
- ✓ Ecole de la Calendreta : litige sur frais de scolarité.
- ✓ Ligne 63 kVA : enlèvement des cailloux sur les pistes, récupération pour terrain déchets verts.
- ✓ COVALDEM : augmentation du coût du tonnage sacs noirs. Favoriser le compostage.
- ✓ Proposition d'achat d'un réfrigérateur à l'étage de la mairie.
- ✓ Hauts du village : demande d'échange du chemin desservant le réservoir d'eau potable avec parcelle AB 121. Solliciter avis des services de la CCCLA et de Suez.
- ✓ Acquisition de petit matériel : tronçonneuse, siège tracteur, radiateurs pour l'appartement rez-de-chaussée presbytère.
- ✓ Travaux à venir : réfection logement 1^{er} étage presbytère, raser mur cimetière puis mettre un « chapeau » avant rejointoiment des pierres et fermeture de l'espace de l'ancien monument aux morts. Réfléchir à un rehaussement du parapet.
- ✓ Container à vêtement : relancer SMICTOM avec « Relais 81 ».

La séance est levée à 21h30.

Le Maire,
Ch. PRADEL

